



Séance publique du 28 août 2024

M. Rasqué, bourgmestre, M. Müller, échevin et Mme Glodé, échevine ;  
Madame Camusel, M. Gereke, M. Aguilera, M. Kolbet, M. Schmit et M. Reckel, conseillers ;

Mme Kaspar, secrétaire

Absent(e) / excusé(e) : //

Le conseil communal :

Séance publique

1. Présentation du PAP « Oben den Gärten »

Présentation par M. Christophe Heymes.

2. a & b Règlementation définitive à Colpach-Haut

décide à l'unanimité de modifier le règlement de circulation communal du 19 mars 2014.

3. Confirmation de divers de règlements temporaires d'urgences de circulation

décide à l'unanimité :

- de confirmer le règlement de circulation ayant trait à la circulation routière en vue de difficultés de passage à Colpach-Haut, à partir du 15.07.2024 jusqu'aux 31.12.2024
- de confirmer le règlement de circulation ayant trait à la circulation routière en vue de travaux d'achèvement du pont N22 à Ell, à partir du 26.07.2024 jusqu'à la fin des travaux.

4. Approbation de deux lotissements

4.a Approbation de deux lotissements : Transport Even s.à.r.l.

décide à l'unanimité d'approuver le lotissement pour le compte de la « Transport Even s.à.r.l. » visant la parcelle cadastrale no. 266/5845 section E d'Ell.

4.b Approbation de deux lotissements : Hueschterterstrooss

décide à l'unanimité d'approuver le lotissement pour le compte de M. Planchon visant les parcelles cadastrales no. 662/3043, 662/3042 et 662/3041, section A de Roodt.

5. Approbation d'un crédit supplémentaire

décide à l'unanimité de modifier le budget extraordinaire 2024 comme suit: un crédit supplémentaire de 10.000,00€ est porté au budget de l'exercice 2024 à l'article 4/831/222100/23002 des dépenses extraordinaires : « Acquisition de matériel audiovisuel pour le Centre Camille Ney ».

## 6. Approbation des modifications budgétaires

décide à l'unanimité de modifier le budget ordinaire de l'exercice 2024 conformément aux indications reprises au tableau ci-contre :

| Article du budget  | Libellé                                                                                  | Montant des recettes ou des dépenses admises antérieurement | Nouveaux montants | Montant modifiés   |
|--------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------|--------------------|
| 3/112/642800/99001 | Indemnité pour les membres des bureaux de vote                                           | 1.500,00 €                                                  | 1.550,00 €        | 50,00 €            |
| 3/112/643800/99001 | Autres jetons de présence                                                                | 2.000,00 €                                                  | 2.050,00 €        | 50,00 €            |
| 3/120/612300/99002 | Contrats de service - diverses prestations informatiques                                 | 5.000,00 €                                                  | 8.000,00 €        | 3.000,00 €         |
| 3/120/615300/99004 | Téléphone / Internet                                                                     | 8.000,00 €                                                  | 9.500,00 €        | 1.500,00 €         |
| 3/130/618820/99002 | Visite foire et conférence                                                               | 3.000,00 €                                                  | 4.000,00 €        | 1.000,00 €         |
| 3/320/615300/99002 | Frais de téléphone                                                                       | 500,00 €                                                    | 800,00 €          | 300,00 €           |
| 3/623/612200/99002 | Services d'entretien et réparations des infrastructures publiques: horodateurs/parcmètre | 120,00 €                                                    | 300,00 €          | 180,00 €           |
| 3/627/614100/99002 | Assurances sur véhicules                                                                 | 14.150,00 €                                                 | 20.000,00 €       | 5.850,00 €         |
| 3/628/612200/99003 | Services d'entretien et réparations des bâtiments                                        | 15.000,00 €                                                 | 30.000,00 €       | 15.000,00 €        |
|                    |                                                                                          |                                                             | <b>TOTAL</b>      | <b>26.930,00 €</b> |

## 7. Approbation d'un décompte

décide à l'unanimité d'approuver le décompte final de la « Rénovation façade église Petit - Nobressart » à Petit - Nobressart au montant total de 12.292,89 €.

## 8. Approbation du règlement communal sur l'utilisation et l'exploitation des salles communales et du matériel communal

décide à l'unanimité d'approuver le nouveau règlement communal sur l'utilisation et l'exploitation des salles communales et du matériel communal.

9. Fixation des taux multiplicateurs pour la perception de l'impôt foncier de l'exercice 2025

décide à l'unanimité de fixer pour l'année 2025 les taux multiplicateurs de l'impôt foncier comme suit :

|                                              |      |
|----------------------------------------------|------|
| Taux A (propriétés agricoles et forestières) | 300% |
| Taux B (immeubles bâtis et non bâtis)        | 300% |

10. Fixation du taux multiplicateur à appliquer en matière d'impôt commercial pour l'année 2025

décide à l'unanimité de fixer pour l'année 2025 le taux multiplicateur en matière d'impôt commercial communal d'après le bénéfice d'exploitation à 300%.

11. Approbation de diverses conventions et avenants

11. a Approbation de diverses conventions et avenants

décide à l'unanimité d'approuver la convention dont objet entre la commune de Habay et l'administration communale d'Ell, concernant la cession d'un droit réel à la commune de Habay dans le cadre du développement un projet d'école du dehors sur le territoire de la Gruerie de la forêt indivise d'Anlier.

11. b Approbation de diverses conventions et avenants

décide à l'unanimité d'approuver la convention entre le mouvement pour l'égalité des chances pour tous – MEC asbl et l'administration communale d'Ell, concernant l'installation d'un service de médiation voisinage.

11. c Approbation de diverses conventions et avenants

décide à huit voix pour et une abstention (Claude Schmit) d'approuver la convention dont objet entre la « Valorlux » asbl et l'administration communale d'Ell.

11. d Approbation de diverses conventions et avenants

décide à huit voix pour et une abstention (Castor Aguilera) d'approuver l'avenant à la convention du 18 juin 2021 dont objet entre la « Youth and Work » sàrl SIS et l'administration communale d'Ell.

11. e Approbation de diverses conventions et avenants

décide à l'unanimité d'approuver le cahier des charges régissant la vente de bois pour la vente par soumission, coupes résineuses et feuillues, exercice 2025.

11. f Approbation de diverses conventions et avenants



décide à l'unanimité d'approuver l'avenant au contrat du 11 janvier 2023 concernant l'indemnité pour Madame Viviane Wagner en ses qualités de gérante du débit de boissons alcooliques à 40, Haaptstrooss L-8530 Ell et 2, Kierchewee L-8560 Roodt.

12. Approbation des titres de recette

décide à l'unanimité d'approuver le titre de recette présenté en cette séance.

13. Approbation de subsides extraordinaires

décide à l'unanimité d'approuver un subside extraordinaire de 2.500,00 € pour l'année 2024 pour le DT Ell.

14. Fixation du congé politique suite à l'augmentation du congé politique supplémentaire

décide à l'unanimité d'approuver cette nouvelle répartition du congé politique:

|                 |             |             |
|-----------------|-------------|-------------|
| Henri Rasqué    | bourgmestre | 3,00 heures |
| Kim Müller      | échevin     | 5,00 heures |
| Denise Glodé    | échevine    | 5,00 heures |
| Castor Aguilera | conseiller  | 1,00 heures |
| Eugène Kolbet   | conseiller  | 1,00 heures |

15. Rapports des représentants dans les syndicats intercommunaux et autres entités

16. Affaires courantes et communications

Séance à huis clos :

17. Nomination d'un délégué de la commune d'Ell au sein de l'Office social du canton de Redange (OS CARE)

décide à l'unanimité (vote secret) de nommer au conseil d'administration de l'office social du canton de Redange (OS CARE) pour compte de la commune d'Ell, Madame Corinne Camusel, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2024,